



ILS NE SONT PAS
DES PRISONNIERS —
**ILS SONT
DES CAPTIFS.**



Déclaration d'un groupe d'organisations
internationales de défense des droits de l'homme

Campagne juridique en solidarité avec les captifs dans les prisons égyptiennes juin 2026 15

Déclaration de lancement de la campagne : « Captifs de lutte pour la liberté en Égypte »

Depuis plus de dix ans, le terme « prisonniers d'opinion » est utilisé pour décrire la situation de dizaines de milliers de détenus derrière les barreaux en Égypte. Or, cette description n'est plus exacte — bien au contraire, elle est devenue un voile jeté sur une réalité amère. Dans la convention juridique, un « prisonnier » est une personne détenue en vertu de la loi, qui a comparu devant le parquet dès son arrestation, a été jugée devant une justice équitable, et a été libérée à l'issue de sa peine. Ce qui se passe aujourd'hui dans les prisons égyptiennes est tout autre : il s'agit d'un processus de détention politique à durée indéterminée, qui opère entièrement en dehors de tout cadre légal.

Sur cette base, l'Organisation Justice pour les droits de l'homme et les organisations soussignées déclarent aujourd'hui — en coïncidence avec la 62^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies — le lancement de la campagne « Captifs de lutte pour la liberté dans les prisons égyptiennes », sous le slogan : « Ils ne sont pas des prisonniers — ils sont des captifs. »

Le nombre de personnes détenues pour des raisons politiques en Égypte dépasse 60 000 individus, avec plus de 3 000 cas documentés de « rotation » — un mécanisme condamné par le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire en raison de son incompatibilité avec le droit à un procès dans un délai raisonnable.

Cette déclaration de campagne n'est pas simplement un recensement de nouvelles violations — c'est une démarche de défense des droits humains indispensable pour appeler les choses par leur vrai nom. Les mesures arbitraires qui engloutissent les années de vie de milliers de dissidents et de militants révèlent clairement que nous sommes face à un système qui a pris ses victimes en otage, gérant les prisons comme des camps d'internement politique à travers des mécanismes fixes et systématiques, notamment :

Les simulacres de procès : Utilisés comme couverture juridique pour justifier une détention continue et indéfinie.

La politique de rotation : Employée comme mécanisme de détention à durée indéterminée pour é-arrêter les captifs dès la délivrance d'une ordonnance de mise en liberté ou à l'expiration de leur peine.

Le refus de médicaments et de visites : Praticué comme méthode délibérée et quotidienne de supplice, visant à briser la volonté des captifs de lutte pour la liberté et à les pousser vers une mort lente.

Au regard de cette réalité, traiter ces victimes de simples « prisonniers » confère une légitimité fallacieuse à leurs conditions de détention. Ils sont captifs de lutte pour leur conscience et leurs convictions, et notre responsabilité aujourd'hui est d'imposer cette qualification véritable devant la communauté locale et internationale, et devant la conscience humaine.



THEY ARE NOT
PRISONERS —
THEY ARE
CAPTIVES



STATEMENT FROM A COALITION OF
INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS ORGANIZATIONS

Pour atteindre cet objectif, nous appelons les défenseurs des droits de l'homme, l'ensemble des organisations de défense des droits humains et les plateformes médiatiques à rejoindre la campagne et à en adopter le discours — afin de mettre fin à la falsification des appellations et de défendre la dignité des captifs de lutte pour la liberté.

En conséquence, nous lançons cette déclaration de campagne en nous appuyant sur des revendications fondamentales indissociables, représentant le seuil minimal pour mettre fin à cette tragédie humaine :

1. Abolition immédiate de la politique de « rotation »

Et la libération immédiate de tous les captifs ayant purgé leur peine ou ayant fait l'objet d'une ordonnance de mise en liberté — leur ré-arrestation constituant un crime d'enlèvement à part entière.

2. Abolition de la détention provisoire à durée indéterminée

Et le retour à son fondement juridique en tant que mesure exceptionnelle et temporaire — et non une punition politique déguisée s'étendant sur des années sans limite.

3. Ouverture des prisons à un contrôle international indépendant

En accordant immédiatement aux comités internationaux spécialisés et aux organisations indépendantes de défense des droits humains l'accès aux lieux de détention, et en mettant fin à la politique de supplice systématique.

4. Poursuites des responsables et fin de l'impunité

En tenant pour responsables tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce système de captivité — des décideurs à ceux qui mettent en œuvre les politiques de torture et de privation à l'intérieur des cellules.

5. Garantie du droit à un procès équitable.

6. Amélioration des conditions dans les prisons, garantissant les soins médicaux et sanitaires, et rétablissant les droits de visite refusés à certains captifs de lutte pour la liberté depuis des années.

Rejoignez-nous et soutenez la campagne en utilisant le mot-dièse :

#Captifs_Liberté_Égypte

Organisation Justice pour les droits de l'homme — Turquie
Organisation internationale EFDI — Belgique
Association des victimes de la torture — Genève
Human Rights Monitor — Londres
Tawasol pour les droits de l'homme — Pays-Bas

Conseil des droits des Égyptiens — Genève
AlKarama pour les droits de l'homme — Genève
Voix Libre pour les droits de l'homme-paris
Organisation de solidarité pour les droits de l'homme
Centre CEDAR pour les études juridiques — Liban

Organisations signataires :

